

Utilisateur / Monteur d'Échafaudage Roulant



Catégorie d'action certifiée : Actions de formation

Objectif

- Compréhension du plan de montage, de démontage.
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant.
- Sécurité lors du montage, du démontage de l'échafaudage.
- Mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets.
- Mesures de sécurité en cas de changement des conditions météorologiques qui pourrait être préjudiciable aux personnes en affectant la sécurité de l'échafaudage.
- Réaliser la vérification à la mise en service et la vérification journalière d'un échafaudage roulant.
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité .

Réglementation

- Art R 4323-69 du code du travail :
Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique.
- Décret n°2004-924 du 01/09/2004
- Circulaire DRT 2005/08 du 01/09/2004
- R408 CNAM

Public

Tout travailleur en charge du montage et du démontage d'un échafaudage roulant dans le respect de la notice du fabricant.

Pré-requis

- Aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction de port de charges.
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas).
- Le candidat devra se présenter avec ses EPI nécessaire au travail en hauteur (chaussures de sécurité, harnais et casque 3 points).

Durée

7 heures (1 jour)

Groupe

8 participants maximum.

Date

A la demande.

Lieu

Intra-entreprise ou sur notre plateau technique.

Délais et modalités d'inscription

- Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.
- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, Pôle Emploi, employeur). Nous consulter pour plus de précisions.
- Inscription sur **site internet** / par **téléphone** / par **mail (contact@secourisk.com)** / via **Mon compte Formation** pour les formations éligibles / via **Pôle Emploi** sous réserve d'acceptation du financement demandé.

Accessibilité

Cette formation peut être accessible aux publics en situation de handicap, des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils.
Nous contacter pour plus d'information.

Tarif

INTER : 220 € Net.
NTRA : Nous consulter.

Contact

- Téléphone : 04 50 17 34 63
- Mail : contact@secourisk.com

Utilisateur / Monteur d'Échafaudage Roulant



Catégorie d'action certifiée : Actions de formation

Programme

La formation repose sur des référentiels de compétence, définis dans la recommandation R457, qui constituent la base du cahier des charges national de formation des salariés à l'utilisation des échafaudages.

Théorie :

Les critères de sélection des différents types d'échafaudages.

Réceptionner l'échafaudage avant utilisation : le calage, les ancrages, les amarrages, le dégagement des circulations, la conformité de l'échafaudage aux plans d'installation....

Le respect des mesures de prévention des risques de chute de personnes ou d'objets.

Assurer le montage et la maintenance de l'échafaudage.

Pratique

Présentation du matériel

Exercices de travaux fictifs

Montage de l'échafaudage

Application des bonnes pratiques

Vérification du matériel et stockage

Modalité d'évaluation/validation

Évaluation théorique par QCM et mise en situation pratique.

A l'issue des épreuves, une attestation de fin de formation sera délivrée au participant ayant validé la formation.

Méthodes mobilisés

Modalités pédagogiques

Formation assurée par un formateur « travail en hauteur » intervenant en prévention des risques professionnels enregistré auprès de la DIRECCTE Auvergne Rhône-Alpes.

Moyens et outils pédagogiques

- Salle de formation équipée de vidéoprojecteur
- Vidéos et diaporamas
- Équipements de protection individuelle (harnais, casques, longes...)
- Échafaudage roulant
- Fascicule remis aux stagiaires

Les + de SECOURISK

- SECOURISK dispose d'un plateau technique d'échafaudages roulant et de pied et des EPI nécessaires aux candidats durant la formation. Ainsi que de modules de progression en travail en hauteur.
- Notre Centre de formation est certifié QUALIOP. Cette certification permet une prise en charge de certaines formations par les Opérateurs de compétences (OPCO).